

Amicale Manin Sport Paris-Est

Saison 2020-2021

Association Loi 1901 - Agrément Jeunesse et Sport n° 13209 du 10/03/54

Tarifs Multisport



Badminton

Jeunes (7 à 16 ans)	260 €
Jeunes (17 ans) et adultes	310 €
Jeunes (17 ans) et adultes + jeu libre	340 €
Jeu libre adultes	210 €
Option jeu libre (vacances scolaires et juillet)	35 €*

* En plus de la cotisation



Boxe Française

Jeunes (à partir de 15 ans) et adultes (2h/semaine)	345 €*
---	--------

* Covid-19 : la licence (35 €) sera offerte par l'association aux adhérents de la saison 2019-2020, déductible de ce montant.



Escalade

Jeunes (8 à 14 ans)	327 €*
Adolescents (15 à 17 ans) et adultes	378 €*

* Covid-19 : la licence (jeune 20 €, adulte 35 €) sera offerte par l'association aux adhérents de la saison 2019-2020, déductible de ce montant.



Fitness

Body barre - Body sculpt/Pilates	
1h/semaine	255 €
2h/semaine	386 €

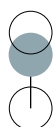


Judo

Baby Judo (2014-2016)	250 €*
Jeunes (2007-2014) et adultes	345 €*
Adultes ceinture noire	210 €*

La licence FFJDA est incluse dans les tarifs. Elle est obligatoire et s'élève à 40 €

* Covid-19 : la licence (40 €) sera offerte par l'association aux adhérents de la saison 2019-2020, déductible de ce montant.



Randonnée

Adultes	45 €
+ participation aux frais de déplacement pour chaque sortie	



Tennis de Table

Jeunes loisirs	200 €*
Adultes loisirs	220 €*
Jeunes compétition	215 €*
Adultes compétition	265 €*
Adultes jeu libre	170 €*

* Covid-19 : la licence (-16 ans 35 €, +16 ans 50 €) sera offerte par l'association aux adhérents de la saison 2019-2020, déductible de ce montant.



Tennis

Jeu libre	230 €
Jeu libre au mois (assurance obligatoire)	40 €
Galaxie U7 (club formateur)	295 €
Ecole de tennis	465 €
• 2 ^e heure possible	770 €
Cours adultes :	
• Soirée semaine ou samedi matin	586 €
• Journée semaine	490 €
Compétition jeunes (club formateur)	705 €
Horaires aménagés	Sur demande
Compétition adultes :	
• Soirée semaine	658 €
• Journée semaine	540 €

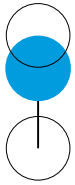


Tennis Randonnée Judo Fitness Escalade Boxe Française Badminton

01 44 63 23 42
06 58 33 45 38

contact@manin-sport-paris.com
www.manin-sport-paris.com

AMSPE - Tennis des Sept Arpents
Siège social et secrétariat
9 rue des sept arpents - 75019 Paris



Amicale Manin Sport Paris-Est

Fiche d'adhésion Multisport Saison 2020-2021

Association Loi 1901 - Agrément Jeunesse et Sport n° 13209 du 10/03/54

ECRIRE EN LETTRES CAPITALES ET COCHER LA(LES) CASE(S) CHOISIE(S)

Nom : Prénom : Sexe : F M

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Adresse : CP : Ville :

Portable : Mère : Père :

(Pour les mineurs : portable du responsable parental)

Courriel de l'adhérent :

(Pour les mineurs : courriel du responsable parental)

Activité(s) sportive(s) :

Jour(s) : Horaires :

Si déjà inscrit(e) pour la saison 2019/2020, merci de préciser pour quelle activité :

Numéro de licence :

Je sollicite

• Mon adhésion à l'Amicale Manin Sport Paris-Est et déclare avoir pris connaissance des statuts*.

• Mon adhésion à la Fédération Française de pour l'obtention de la licence sportive de compétition.

J'autorise toutes photos/vidéos sur lesquelles je figurerai à titre individuel à être utilisées pour la communication de l'association.
Ces photos ou vidéos restent la propriété du photographe et de l'association.

Date :

Signature

OBLIGATOIRE

Autorisation parentale

Je soussigné(e) M^r M^{me}
autorise mon enfant à adhérer à l'Amicale Manin Sport Paris-Est et déclare avoir pris connaissance des statuts*.

Date :

Signature

OBLIGATOIRE

Droit d'entrée : 70 € pour tout(e) nouvel(le) adhérent(e)

Pièces à fournir (avant la pratique de l'activité)

Certificat médical **obligatoire** pour les nouveaux adhérents.
NB : l'attestation doit être jointe uniquement si la réponse à la question posée est NON et seulement par les adhérents qui avait déjà donné un certificat médical d'aptitude pour leur sport l'année précédente.

1 photo d'identité

1 enveloppe vierge timbrée

Règlement par : espèces chèque(s) TL RS ANCV

Seul le paiement complet valide l'inscription.

Le paiement peut s'adresser en plusieurs chèques (à débit différé) au moment de l'inscription (en aucun cas les chèques ne devront être post-datés).

Numéro des chèques :

..... / / /
1 - Juillet / 2 - Septembre / 3 - Octobre / 4 - Novembre
..... / /
5 - Décembre / 6 - Janvier / 7 - Février

Important

La cotisation d'adhésion n'est pas remboursable car elle est statutaire.

L'Amicale Manin Sport Paris-Est et ses adhérents sont assurés en responsabilité civile. Les licenciés sont assurés par la fédération du sport qu'ils pratiquent. **Le dossier doit être retourné complet au secrétariat administratif : Tennis des Sept Arpents, 9 rue des sept arpents - 75019 Paris.** L'Amicale Manin Sport Paris-Est est assurée par la MAIF qui propose en plus, conformément au Code du sport, une assurance individuelle complémentaire. La fiche d'adhésion est à demander au bureau administratif de l'association. L'Amicale Manin Sport Paris-Est décline toute responsabilité en cas de fermeture des équipements sportifs de la Ville de Paris où se déroulent ses activités. Les adhérents ne pourront prétendre au remboursement des sommes versées du fait de cette fermeture, en cas de force majeure ou imposée par la Mairie. Dans la mesure du possible, l'AMSPE mettra tout en œuvre pour remplacer les créneaux supprimés.

Les statuts de l'association peuvent être consultés, soit au siège social, soit sur le site web de l'association : www.manin-sport-paris.com. Conformément à la Loi Informatique et Libertés modifiée en raison de l'application du Règlement européen concernant la protection des données individuelles des citoyens (RGDP), pour vérifier ou rectifier vos propres données, votre droit d'accès s'effectue auprès du secrétariat de l'association.

Montant du Règlement

Cotisation	€
Droit d'entrée	€
Remise	- €
Déduction licence 2020-2021	- €
TOTAL	€
Ticket loisirs (TL)	- €
Réduc'Sport (RS)	- €
Chèque vacances (coupon sport ANCV)	- €
Solde à payer (à charge de l'adhérent)	€
Acompte de	€
Reste à payer (réservé à l'association)	€